



Trait d'union

Bulletin d'information de la commune de Soisy-sur-École

N°13 Octobre 2016



Plateforme de tri 18



Rezo pouce 22



Lavoir 26



Horaires d'ouverture au public du centre administratif (Mairie et Agence Postale Communale)

Le matin :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h00
Mairie et Agence Postale Communale :
fermées le mercredi

L'après midi :
Lundi : 15h00 à 18h45

Mardi, jeudi et vendredi :
15h00 à 17h15

Coordonnées Mairie

Tél. : 01 64 98 00 01
Fax : 01 64 98 48 91
Email : mairie@soisysurecole.fr
www.soisysurecole.fr

Agence postale communale
Tél : 01 64 98 07 33

Médiathèque municipale :

Horaires d'ouverture : Le mercredi et le samedi : de 9h30 à 12h30, fermée pendant les vacances de Noël et fermée pendant les vacances d'été de mi-juillet à mi-août.

L'heure des bébés : tous les 3^{èmes} jeudis du mois à 10h15 (hors vacances scolaires)

Club de l'amitié :

Au foyer rural, 3, rue du Bois Net
Tous les mercredis de 14H à 17H30

Horaires des permanences municipales

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

Numéros d'Urgence

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15

Gendarmerie de Milly la Forêt :
17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 08 26 88 91 91

Centre Hospitalier Régional de Corbeil :
01 69 13 60 00

Médecin : 01 64 98 04 04

Infirmière D.E :
Cécile Vargas 06 08 81 44 62
01 64 38 03 19

Cabinet d'infirmières de Milly la Forêt :
01 64 98 68 69

Elisabeth Levassor
Nadège Vilmard
Sophie Bizeul

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

ENGIE (sécurité dépannage)
0810 433 091

Electricité : SICAE (sécurité)
01 69 90 65 43

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

Vol de cartes bancaires : 0892 699 292

Vol de chèquiers : 0892 683 208

ANAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :

Information sur plate-forme de 8h à 17 h du lundi au vendredi
tél : 3960 (0,12 €/mn)
ou à partir d'un mobile 09 71 10 39 60
www.lassurancevieillesse.fr

POLE EMPLOI

Rappel : Depuis le 1 janvier 2009, l'ASSEDIC et l'ANPE sont regroupés en une seule administration.
Un seul numéro d'appel : 3949
www.pole-emploi.fr

AGENCE ECONOMIE EN ESSONNE

Maison de l'Economie et de l'Emploi
76 rue St Jacques 91150 Etampes
tél : 01 69 92 04 17
fax : 01 69 92 03 57

ARS (Agence Régionale de Santé d'Île de France)

ARS : Boulevard de France – Tour Malte – 91035 EVRY Cedex
tél : 01 69 36 71 71
www.ars.iledefrance.santé.fr

ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 06 25
fax : 01 64 98 56 14

ASSOCIATION DE SOINS ET D'AIDE MENAGERE A DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne - 91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 01 48
fax : 09 70 62 89 24
asamd@wanadoo.fr

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Essonne :

2, Impasse du Télégraphe 91013 Evry du lundi au vendredi de 9h30 à 16h
tél : 0 810 25 91 10 - www.caf.fr

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne :

une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires : CPAM 91040 Evry Cedex
tél : 3646 - www.ameli.fr

Site Internet de la commune :
www.soisysurecole.fr

BRUITS :

L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc... est interdit sur tout le territoire de la commune :

- Du lundi au vendredi avant 8h et après 19h
- Le samedi avant 9h, de 12h à 14h et après 19h.
- Le dimanche et les jours fériés

Heures d'ouverture de la déchetterie de Milly-la-Forêt :

tél. : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi :

9h-12h et 13h-18h

Dimanche et jours fériés : 9h -12h

Attention horaires d'hiver :

du 15 octobre au 31 mars,

fermeture à 17h.

Heures d'ouverture de la déchetterie de Ballancourt :

lieu-dit : la Vallée

91610 Ballancourt-sur-Essonne

Horaires d'ouverture :

L'été : (du 01/04 au 30/09)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-18h,

Le samedi : 9h-18h

sans interruption

Dimanche et jours fériés : 9h-12h

L'hiver : (du 01/10 au 31/03)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-17h,

Le samedi : 9h-17h

sans interruption

Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Fermeture les 25 décembre,

1^{er} janvier et 1^{er} mai.

SIROM : (Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères) :

tél. : 01 64 99 31 81

Un seul jour de ramassage pour les containers jaunes et marrons avec 2 passages le même jour, le jeudi matin.

ATTENTION

Le brûlage des végétaux est à ce jour interdit sur toute la France (circulaire du 18 novembre 2011)

Une rentrée... riche de réalisations et de projets



Chères soiséennes, chers soiséens, chers amis,

Après un début d'été fort pluvieux, avec ses inondations et autres désordres, une moisson maussade avec des rendements bien en deçà des espérances, le soleil et la bonne humeur ont été au rendez-vous au mois d'août à Soisy, et nous ont accompagnés à la rentrée.

Pendant toute la période estivale, votre bourg n'a cessé de s'animer, de travailler, et bien sûr de préparer cette rentrée.

En juin et en juillet, Jordan Gibier, avec l'USSE Foot organisait la Fan Zone soiséenne pour soutenir l'équipe de France, qui échouait de peu en finale de l'Euro 2016 le 10 juin, pour le plus grand bonheur de nos amis Portugais.

En août, Frédéric Petitjean nous proposait à nouveau le programme de « Soisy fait son cinéma », avec quatre séances de cinéma en plein air au stade autour d'un programme de films « grand public » pour le plaisir de tous.

Tout le long de l'été nos amis bénévoles de « Soisy Patrimoine » se sont activés pour achever la rénovation du lavoir afin que tout soit prêt pour son inauguration.

EN COUVERTURE
Square derrière la Mairie



Et puis, des travaux et encore des travaux, que vous pourrez découvrir au fil des pages du Trait d'Union : entretien de voirie, aménagements des écoles, création de 2 plates-formes d'apport volontaire de déchets ...

Une de nos grandes fiertés cet été, fut notamment la réalisation d'un petit square public derrière la mairie où il fera bon se reposer et où tous les enfants pourront jouer, sous la surveillance de leurs parents, sur notre première aire de jeux publique. Cet aménagement a pu être réalisé grâce au déplacement des cours d'écoles, sur le terrain acheté aux Réaux par la commune. Le résultat est édifiant : des cours plus spacieuses

et sans danger, la création d'un parking à l'arrière de la mairie libérant de la place pour la pharmacie et l'agence postale communale... tout cela en attendant la rénovation complète de notre mairie. Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de ces travaux cet été. Elles ont permis de réelles économies à la commune. Je vous laisse le soin de découvrir le détail de ces avancées dans la rubrique « projets et réalisations » de ce magazine.

De nombreux travaux sont également programmés pour cet automne, notamment l'aménagement de l'entrée de bourg de Soisy par les rues de Milly et des Saules, projet collaboratif, subventionné par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français.

Nous vous tiendrons informés de ces prochaines réalisations, auxquelles vous pourrez participer si vous le souhaitez.

Toujours cet été, nous avons expérimenté l'extinction totale des éclairages publics entre le 15 mai et le 15 août, à la fois dans un souci direct d'économie d'énergie, mais également pour réduire la pollution lumineuse. Cette expérience a été très concluante et sera pérennisée. De surcroît, nous accédons au rang des « communes vertueuses » en termes de Développement Durable et pouvons ainsi prétendre à de meilleurs taux de subventions pour les projets soutenus par le PNR.

Enfin, remerciements nourris à tous nos administrés pour la prise de conscience collective concernant l'entretien des trottoirs. Rares sont ceux qui oublièrent de nettoyer devant chez eux. La solidarité et l'entraide entre voisins a même prévalu pendant les vacances.

Bien à vous,

Philippe Berthon
Maire - Vice-Président CC2V

SOMMAIRE

Editorial	3	Culture à Soisy	16
Projets et réalisations	4	Environnement - PNR	17
Vie sociale et activités	8	Rencontre à Soisy	24
Page des sports	11	Patrimoine	26
Une page d'Histoire	14		

Travaux à Soisy : urgence pour nos réseaux, notre voirie et améliorations de nos équipements.

Voirie

Réfection de la chaussée, Chemin de la Genièvre

Les nombreux trous formés par les intempéries au cours des dernières années, ont fortement dégradé ce chemin. Il était utile d'intervenir avant que la situation ne s'aggrave davantage.

Travaux en cours : rebouchage des trous et passage d'une couche de fond gravillonnée.

Réfection de la chaussée de la RD83, jusqu'au nouveau rond-point RD83 X RD 948 avec le concours du CD91

Entretien de voirie sur la presque totalité de la voirie secondaire



Equipement

Entretien du terrain de football

Pour la deuxième année consécutive, la Société COSEEC est intervenue pour faciliter le drainage de notre terrain de foot. Son matériel spécialisé a permis de réaliser 200 trous au m², puis de les remplir de sable (quantité utilisée : 30 tonnes).

Réseaux



Travaux pluviale, rue du Cheval-Bart

Lors d'orages violents, des quantités importantes d'eau et de sable descendent du Tertre Blanc. Afin de limiter la quantité d'eau se jetant alors dans la pluviale à l'intersection de la rue du Tacot et de la rue du Cheval-Bart, des travaux ont été entrepris début juillet. Pour ce faire, 1 bac désableur, 6 avaloirs et 3 puisards ont été installés dans cette rue.

Remise en état de la clôture des Réservoirs d'Eau

Le Syndicat d'Assainissement et d'Eau de la Vallée de l'École (SAEVE) a remis en état la clôture des Réservoirs d'Eau enterrés, situés au pied du Tertre Blanc, qui font partie du réseau d'adduction d'eau. Cette clôture était largement enfouie sous le sable et fortement dégradée. D'autre part, des arbres avaient poussé au-dessus et à proximité des réservoirs, et étaient devenus tellement importants qu'ils menaçaient d'endommager l'ouvrage ; ils ont donc été coupés par nécessité.

Ces travaux contribuent à améliorer le site du Tertre Blanc et la sécurité autour des réservoirs.

Nous remercions le SAEVE.



Travaux

Création d'un square derrière la Mairie et mise à disposition d'une aire de jeux pour les enfants : une première à Soisy !

Il fallait profiter de l'opportunité. La commune a comme projet de rénover sa mairie et ses abords. Afin de préparer cette rénovation dont le dossier avance, les cours des écoles ont été déplacées sur le terrain acquis par la commune il y a quelques années (2000 m²), pour devenir deux grands espaces végétalisés pour l'école avec vue sur le parc des Réaux : une grande cour pour les élèves de maternelle avec une nouvelle aire de jeux et une grande cour aussi pour les élèves de l'élémentaire. Des projets de plantation d'arbres par les enfants agrémenteront ces lieux de vie.

L'espace communal entre la propriété des Réaux et les cours d'école se trouvant libéré, il a donné naissance à un petit square convivial, bénéficiant de l'ancienne aire de jeux de l'école maternelle. Ce lieu public se veut être un lieu de convivialité, d'échanges et de détente. Les aménagements sont en cours et à venir, pour le confort de tous.

Venez déjà vous faire une petite idée de l'espace rendu à tous. Vous aurez aussi une vue sur les 2 nouvelles cours d'école !



Info Com

Le Trait d'Union a été nommé au Grand Prix de la presse municipale 2016, dans la catégorie des villes de moins de 5000 habitants. C'est la commune de Mesnil Amelot, petite commune du 77 avec 844 h, qui a remporté le prix dans cette catégorie ; petite commune certes, mais où la motivation de communication est très grande.

Même si nous n'avons pas reçu de trophée, cette nomination nous a encouragés à poursuivre et à améliorer notre travail. Tout a été examiné : qualité des articles, des photos, de la mise en page, de la clarté et surtout implication d'une équipe.

Nous partageons cette nomination avec l'ancienne équipe municipale qui a fait naître ce bulletin et tous les partenaires qui travaillent avec nous à la mise en page de ce magazine et à son impression.

L'équipe communication



Nous avons accueilli à la rentrée 3 nouvelles enseignantes, nommées à Soisy pour la rentrée 2016. Le contact a été établi avec les élus autour d'un verre de l'amitié. Ce moment a permis d'échanger et d'imaginer quels projets nous pourrions développer ensemble. Nous nous en réjouissons.

Les bâtiments scolaires devant répondre à des normes concernant l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite, une rampe PMR pour l'accès à la classe de maternelle a été réalisée. Tout le monde a retroussé les manches : Bernard Marmier, aidé de Monsieur le Maire, de Frédéric Petitjean, Christophe Peduzzi, et de Jean-Paul Joly, a dirigé les opérations pour maîtriser ciment et béton. Une belle économie pour la commune.

Une réorganisation et une opération de tri et de nettoyage ont été effectuées dans tous les locaux scolaires avec la réhabilitation des sanitaires PMR sous le préau pour l'accueil de la pause méridienne. Nous avions à cœur que tout soit prêt pour la rentrée scolaire.

Création d'un parking, derrière la Mairie, pour le personnel communal, les enseignantes et les élus.

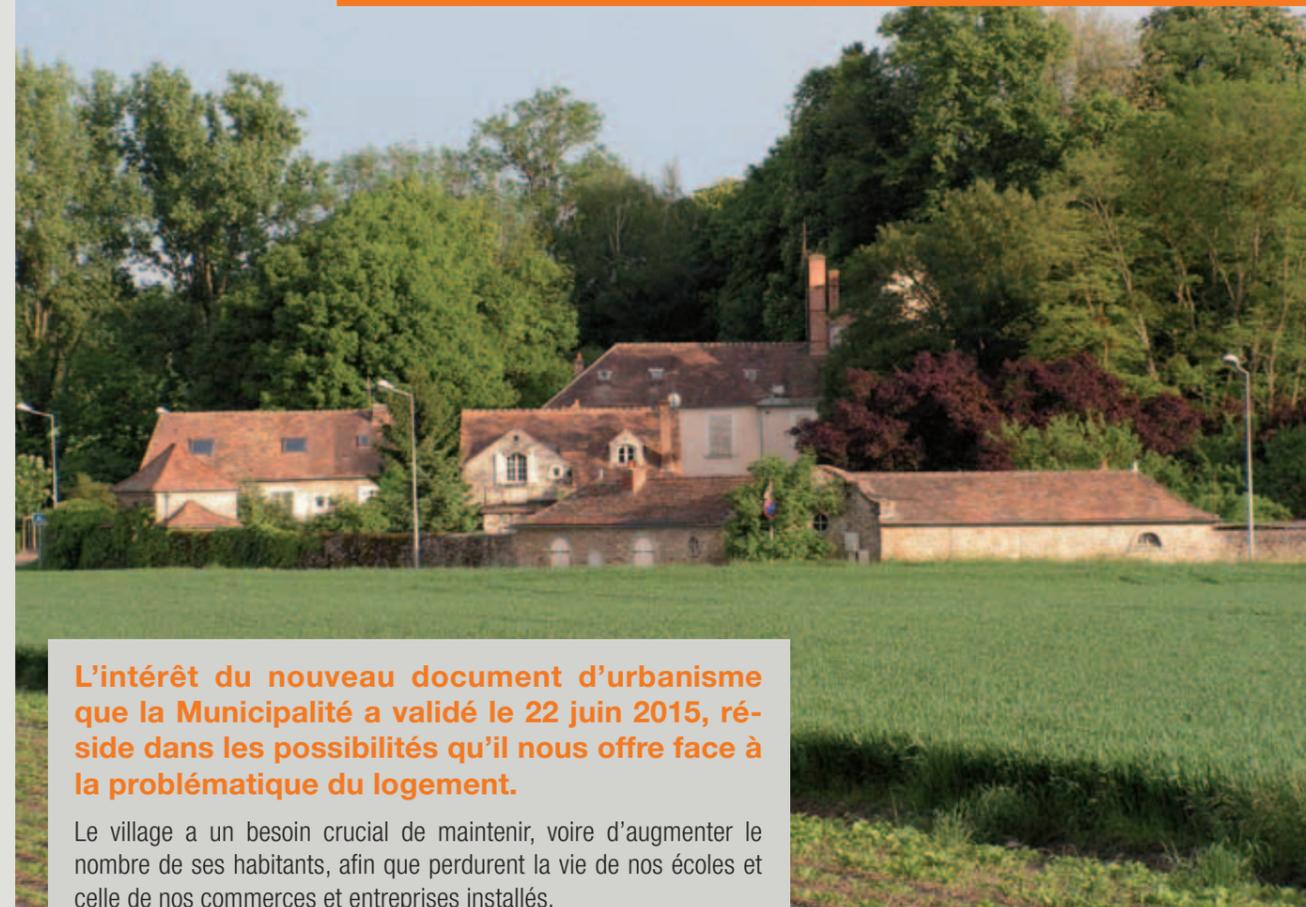
Ce parking, créé grâce au déplacement de la cour des écoles, est en cours d'aménagement et respecte les normes « Vigipirate ». Un badge réservé aux personnes concernées permet d'y accéder. Ce nouveau parking permettra d'augmenter le nombre de places de stationnement lorsque vous vous rendez à la Mairie, l'Agence Postale et la Pharmacie (4 places supplémentaires)

Rénovation partielle du toit en ardoise de la bibliothèque par l'association « Soisy-Patrimoine » avec Guy Peduzzi.

*Merci à tous, ensemble on avance !
Bernard Marmier*

Urbanisme

DU DOCUMENT D'URBANISME AUX PROJETS POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE



L'intérêt du nouveau document d'urbanisme que la Municipalité a validé le 22 juin 2015, réside dans les possibilités qu'il nous offre face à la problématique du logement.

Le village a un besoin crucial de maintenir, voire d'augmenter le nombre de ses habitants, afin que perdurent la vie de nos écoles et celle de nos commerces et entreprises installés.

Au dernier recensement, le verdict est tombé : 10 % de population en moins pour Soisy-sur-Ecole !

Quelques familles s'installent en réhabilitant des logements anciens ou en changeant la destination de ceux-ci. Cela reste largement insuffisant pour réaliser les objectifs fixés et compenser départs et décès.

Comme un renouvellement de population s'accompagne toujours d'un renouvellement du bâti, il devient indispensable de proposer une offre variée de logements.

La Municipalité travaille actuellement sur les possibilités d'aménagements dans les zones de densification prévues par le PLU et notamment dans tout le territoire concerné par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Il est à signaler que de nombreux promoteurs recherchent des parcelles où des opérations immobilières pourraient se réaliser, au vu du nouveau document d'urbanisme. La commune tient à préciser qu'elle n'a mandaté personne pour l'instant.

A suivre

Sylvie Chappot pour la commission d'urbanisme

INFO MODIFICATION DU PLU

Monsieur le Préfet de l'Essonne a pris un arrêté le 18 juillet 2016, « instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur la commune de Soisy-sur-Ecole », et nous a demandé d'intégrer cet arrêté à notre PLU. Cet arrêté, qui a été affiché pendant un mois en mairie, est à la disposition de tous les administrés. La commune a donc dû également prendre un arrêté le 10 août 2016 afin d'intégrer cette modification aux annexes du Plan Local d'Urbanisme.

Les évènements conviviaux

de l'année

Tout au long de l'année, le village s'anime aux rythmes de nombreuses manifestations riches en couleur. Cette année, nous avons commencé par le traditionnel carnaval, qui met en ébullition les associations, Laure et le personnel périscolaire, l'école...et toutes les petites mains. Ensuite le cross pour les sportifs, animé par Fred, puis en arrivant sur l'été, toutes les fêtes estivales : La fête des Ecoles, sur le thème de l'eau cette année pour les petits et sur le thème du cirque et du music-hall pour les grands. Elle nous donne toujours l'occasion d'apprécier le travail des enfants, des enseignantes et du personnel périscolaire au cours de l'année. La fête du Tennis qui a toujours un franc succès, voir notre encart dans la page des sports, et la fête du village pour tous clôturent l'année.

À la rentrée nous avons poursuivi avec le forum des associations qui a affiché plus d'une douzaine de participants. Cette année, nouveauté, notre partenaire, le Parc Naturel nous a fait le plaisir d'animer un stand à cette occasion. Nous avons expliqué Rézo Pouce bien entendu, auquel beaucoup de personnes se sont inscrites ; à côté de cela, les habitants ont découvert les boucles à vélo de la région, les parcours équestres et bien d'autres choses.

A ces occasions, les gens se retrouvent, échangent, participent,... travaillent très dur parfois, et c'est important pour la vie du village. Ces évènements sont indispensables pour colorer le bourg et l'animer. Nous comptons sur vous pour être encore plus nombreux pour les évènements qui vont suivre, vide grenier, marché de Noël...

Cette année, aidez-nous, participez aux manifestations, elles sont faites pour vous !

La commission « fêtes et cérémonies »



« Les semaines ados » à SOISY pendant les vacances scolaires

On s'y amuse beaucoup !

Pour nous aider à répondre à vos attentes, rendez-vous sur notre site :

www.soisyurecole.fr

Rubrique extrascolaire : remplissez le questionnaire et remettez-le à la mairie.
A très bientôt.

Le foot

Au terme d'une saison exceptionnelle, et le mot est choisi, l'équipe de football des U17 de Soisy-sur-École (Associée à Perthes) est parvenue à monter en Excellence, plus haute division régionale pour cet âge (15 / 16 ans) après une finale de championnat remporté 3-2 contre «Combs-la-Ville» (22 000 habitants).

26 matchs au total, aucune défaite, deux matchs nuls, et 24 victoires. 87 buts marqués et 11 encaissés. Mais ce dont l'équipe est la plus fière, c'est du seul carton Jaune de toute la saison. Ici à Soisy on ne répond pas à l'arbitre, on sait se parler sur le terrain sans s'insulter et on respecte l'adversaire, même quand ce dernier ne le fait pas. Cet état d'esprit insufflé depuis des années par Philippe Kinosky ou Bernard Jung porte ses fruits. Le jeu est au rendez-vous, et des soisiens présents depuis leur plus jeune âge comme Léo Herard, portent haut les couleurs de notre village.

Venez les encourager le dimanche au stade !

Frédéric Petitjean



ETAT CIVIL

DÉCÈS

Nous ont quittés,
BLANQUART épouse
GRUÈRE Micheline 05/12/2015
KINZELIN Jacques 03/12/2015
BOUYER veuve
GRATADOUX Henriette 05/02/2016
PAGÈS épouse
LARIVIÈRE Jeannine 07/03/2016
BOULAT Jean 03/05/2016
DORME Claude 26/05/2016
BAGUÈS veuve PARIS Sabine 06/07/2016
YUNGBLUTH Evelyne 22/07/2016
LEJOUR veuve DENIZE Paulette 04/09/2016

NAISSANCES

VINCENT Soline 09/12/2015
LEYSSENOT Ashley 13/12/2015
AUREJAC-BOURDEAUX Axel 19/12/2015
MOUSSEAU Ethan 04/01/2016
SPRENGELMEIJER Evan 04/01/2016
CAYROL Maxyne 08/01/2016
FERREIRA Océane 20/01/2016
CAYROLS Louis 02/02/2016
RAOUT Théo 18/02/2016
MULLER Naé 18/02/2016
NAULET Apolline 26/04/2016
ROMANELLE Silas 22/07/2016
GUILLERMAIN Clément 21/08/2016

MARIAGES

Se sont unis,
FISCHER Cyril et HEBERT Charlotte 25/06/2016
BARAS Yannick et BRICHE Stéphanie 27/08/2016
HUYNH Jean-René et GAYON Hélène 27/08/2016



Tournoi interne 2016

Cette saison le tennis club de Soisy-sur-École a renoué avec l'organisation d'un tournoi hommes/femmes interne homologué.

La finale du tableau hommes a vu la victoire, et très belle performance, de Jean-René HUYNH-GAYON (15/4) au détriment du très jeune et futur espoir du club Léo HERARD (15/3) sur le score de 6/1-1/6-6/1.

Pour ce qui est du tableau femmes, Tiphaine WERQUIN (30/1) s'est logiquement imposée contre Isabelle DOSS LISE (non classée) sur le score de 6/1-6/1.



L'année tennis 2016

Cette année encore, une dizaine de jeunes chanceux du club de tennis de Soisy-sur-École ont eu le privilège de participer à une sortie le mercredi 25 mai à Roland Garros accompagnés par les bénévoles du club.

A cette occasion, ces jeunes tennismen ont pu admirer leurs idoles, découvrir le haut niveau et passer une agréable journée Porte d'Auteuil.

L'ambiance et l'engouement autour du tennis et de ce tournoi ont conforté ces jeunes dans leur volonté de poursuivre le tennis l'année prochaine !

Si vous aussi, vous voulez essayer le tennis, vous souhaitez vous inscrire, avoir des renseignements ou inscrire vos enfants à l'école de tennis de Soisy-sur-École, veuillez contacter l'enseignant du club (Mr Laurent LAGARRIGUE : 06.15.33.80.67 laurent@tennis-privilege.com)



Fête du tennis 2016

Pour la saison 2015/2016, l'USSE Tennis a décidé de faire sa traditionnelle Fête du Tennis sur 2 jours.

Tout d'abord la journée du dimanche 12 juin a été consacrée aux adultes du club de Soisy-sur-École et des clubs voisins. A cette occasion, une vingtaine de joueurs ont pu se rassembler autour d'un barbecue et participer à un tournoi de doubles mixtes. Malheureusement cette belle journée a été gâchée par la pluie qui s'est abattue dans l'après-midi.

Puis l'après-midi du dimanche 26 juin a été dédié aux enfants de l'Ecole de Tennis.

Ainsi, une quarantaine de jeunes ont pu passer un agréable après-midi grâce au beau temps et surtout aux animations proposées par les animateurs et bénévoles de l'USSE Tennis.

La journée s'est achevée autour d'un goûter avec de nombreux gâteaux, confectionnés par les parents, suivi de la remise des récompenses pour tous les enfants de l'Ecole de Tennis et tous ceux qui ont représenté Soisy-sur-École lors des diverses compétitions par équipe !

Jordan Gibier



Éléments d'histoire

de Soisy-sur-École

De 1914 à 1939... Les temps modernes



Préambule : Les archives du conseil municipal ne contiennent pratiquement pas d'informations, ou même d'allusions, concernant la guerre de 1914-1918. Ce n'est pas étonnant : la censure veillait, très stricte, et aucun document rendu public, hormis les communiqués gouvernementaux ou militaires, ne pouvait mentionner les opérations ou évoquer le moral de l' « arrière », sans parler des pertes subies ; rien qui puisse renseigner l'ennemi.

Donc, pendant toute la durée du conflit, on n'y trouve aucune mention des soldats Soiséens tués ou blessés.

Cependant, à partir d'autres sources (*), nous leur rendrons hommage dans un prochain article.

Pendant plus de quatre ans la guerre mobilise tous les efforts du pays et absorbe toutes ses ressources ; mais une fois le conflit terminé, Soisy, comme bien d'autres communes, renoue avec le progrès technique.

L'électrification : En Mai 1923, la commune décide de concéder l'exploitation de l'énergie électrique sur son territoire à la « société coopérative agricole d'électricité du canton de la Ferté-Alais et limitrophes ». Une loi de 1920 avait permis la création des SICA (Société coopérative d'Intérêt Collectif Agricole) ; les SICA étaient des SICA pour l'Electricité. Cette décision fut prise « vu les services incontestables que peuvent en attendre tous les habitants et les exploitations agricoles ».

En Septembre de la même année, le conseil accepte le devis présenté par le concessionnaire pour installer « l'éclairage électrique municipal » dans les rues de Soisy ; 15 « lampes » seront installées (170 Francs par lampe, plus un forfait de 350 Francs pour « amener le courant à l'interrupteur communal »). En outre, la commune décide de prendre des parts dans le concessionnaire.

Deux mois après, le conseil vote l'installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments communaux (1200 Francs). Il sera décidé par la suite que l'instituteur et l'institutrice, qui logent l'un dans l'école de garçons, l'autre dans l'école de filles, rembourseront à la commune la moitié des consommations relevées, en contrepartie de leur consommation personnelle.

En Avril 1924, on estime (et on approuve) à 900 francs par an le coût de fonctionnement de l'éclairage municipal.

La SICAE décide une augmentation de capital pour accélérer l'électrification. Les communes vont y souscrire au prorata de leur nombre d'habitants. Pour cela, le conseil municipal de Soisy décide en Juin 1924 d'un emprunt de 23000 Francs sur 30 ans, qui sera remboursé grâce à une imposition extraordinaire de même durée. En outre, la commune garantit à hauteur de 13100 Francs un emprunt de 222000 Francs souscrit par la SICAE.

Peu après, en 1927, le conseil municipal accepte que Soisy contribue à financer l'installation de l'électricité à la caserne de gendarmerie de Milly. En 1929, Soisy se plaint de l'éclairage de la gare, jugé insuffisant, auprès de la compagnie qui exploite le « Tacot » ; la commune demande à cette compagnie d'y installer un éclairage électrique. Ce sera fait en 1931, avec une participation de la commune.

Plus tard, en 1939, le conseil votera l'électrification des « écarts » (fermes ou hameaux isolés).

L'adduction d'eau : en Juin 1931, le conseil déclare que « la commune met l'alimentation en eau potable en première ligne de ses préoccupations ». Il est vrai que l'électrification du village est alors chose faite.

La décision d'engager des études pour un réseau de distribution d'eau est prise, mais de justesse : 5 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention...L'opposition ne désarme pas et au printemps 1932, une pétition contre le projet circule dans le village : six conseillers municipaux la signent !

La séance du conseil de Mai 1932 est à cet égard historique : le Maire qui a dû, à regret, suspendre l'établissement des plans définitifs, prononce un vibrant plaidoyer en faveur du projet : il fait valoir qu'à ce jour, des projets d'adduction d'eau sont en cours à Maisse, Orveau, la Ferté-Alais, Cély, Perthes, Saint Fargeau ; que

d'autres sont prévus à Bouville, Ballancourt, Menecy.... Il souligne les conditions extrêmement favorables de financement : pour Soisy, le projet coûterait environ 600 000 Francs, et pourrait obtenir des subventions très importantes. Il cite l'exemple de Videlles, qui pour un projet de 650 000 Francs, n'a dû emprunter que 107 000 Francs.

Il fait valoir que Soisy pourrait obtenir du Pari-Mutuel une subvention de 72 % soit 432 000 Francs, et que le Département pourrait accorder une subvention de 62 000 Francs. La subvention du Pari-Mutuel pourrait étonner : le Maire évoquait sans doute une loi de 1923, qui instaurait un prélèvement sur les jeux de hasard afin de participer au financement de la prophylaxie sociale et de la santé publique.

Il ne resterait donc à financer que 106 000 Francs, pour lesquels la commune pourrait obtenir un prêt sur 25 ans au taux de 1,50% par an grâce à la loi du 28 Décembre 1931, dite « loi d'Outillage National » ; cela représenterait pour la commune des annuités de l'ordre de 4500 Francs seulement, largement absorbables par le budget communal (qui était alors d'environ 65000 Francs), compte tenu en outre de l'extinction des emprunts anciennement contractés pour la mairie, l'école et le bureau de Poste.

Ce jour là, le Maire souligne enfin que la commune pourrait tirer bénéfice de la vente de l'eau, qui reviendrait à 0,70 Franc par m³ et pourrait être facturée 1,50 Franc...Il insiste : « Qui donc consentirait à pomper à la main ou à tirer du puits 4 pièces 1/2 d'eau pour 1,50 Franc ? » (la mesure usuelle de l'eau puisée était donc la « pièce », qui représentait environ 225 litres, capacité analogue à celle des « pièces » de vin, barriques ou futailles, de 228 litres en Bourgogne, 225 dans le Bordelais).

Le projet prévoyait d'établir quelques bornes-fontaines et une douzaine de bouches d'incendie. Dans ce but, un système de pompage automatique fournirait 12 m³ par heure, et remplirait un réservoir de 120 m³, toujours plein, ce qui aurait amélioré la sécurité.

Le Maire fait enfin valoir que si le projet était abandonné, il faudrait alors, pour des raisons d'hygiène, refaire plusieurs puits ou en créer d'autres - et sans subvention. Par exemple, à l'école des filles, le puits était situé à 4 mètres seulement de la fosse des « cabinets » ! Malgré tous ces arguments, l'adduction d'eau fut rejetée par 6 voix contre 4.

Il faudra attendre 11 ans, en 1943, pour que Soisy, sous l'Occupation, s'en préoccupe à nouveau...

Le même état d'esprit se retrouve dans une autre affaire :

En Décembre 1934, le Maire expose au conseil qu'il souhaite que la commune achète, par sécurité, une moto-pompe pour les pompiers. Les opposants demandent un vote à bulletins secrets. Le Maire refuse et exige un vote à main levée, pour que chacun soit face à ses responsabilités. L'achat est repoussé : 5 voix « pour » seulement sur 11 votants, et ces 5 conseillers déposent alors sur le champ une motion pour dégager leur responsabilité personnelle des conséquences de ce vote.

Ces conflits laissent des traces, et aux élections de 1935, le Maire change.

Transports : On continue à améliorer les chaussées ; par exemple, en Avril 1924, on décide de continuer à paver la rue des Fourneaux ; en Juin 1924, le préfet met en demeure la commune de consacrer 12000 Francs par an à l'entretien des chemins...en 1931, on achète 120 m³ de cailloux siliceux pour l'entretien des routes, à 80 Francs par m³.

En 1932 on achète et on pose deux panneaux pour limiter la vitesse des automobiles et motocyclettes, et en 1935, on décide de règlementer le stationnement des véhicules dans les rues du village. C'est le progrès....

Les bâtiments publics continuent à coûter cher : en 1933 la remise en état de l'école de filles est devenue indispensable : on vote un emprunt de 49400 Francs pour les travaux correspondants. La même année on entreprend des travaux sur l'église : ouverture de baies, démolition de l'autel ancien.

Lorsque Soisy avait obtenu l'ouverture d'un bureau de Poste, en 1903, la commune s'était engagée à mettre gratuitement à disposition pendant 18 ans le local nécessaire (l'ancien presbytère, inutilisé). A partir de Septembre 1921, ce local est désormais loué à l'administration des Postes, pour 700 Francs par an. En contrepartie, la commune accepte de repeindre le bureau de poste. En 1934 le conseil proroge de 9 ans le bail (1750 Francs par an : on voit l'inflation), mais, l'année suivante, consacre 13000 Francs à la remise en état des locaux.

La gestion des communes devient plus complexe.

En Juin 1925, la commune décide de s'adjoindre en permanence les services d'un architecte d'Essonne, qui établira tous les devis pour les travaux envisagés et vérifiera les mémoires des entrepreneurs.

La notion de responsabilité civile de la commune et de son exécutif devient plus présente : en Juin 1925, pour la première fois de son histoire, la commune décide de prendre une assurance en responsabilité civile à hauteur de 20000 Francs par sinistre et 10000 Francs par victime ; et en 1928, elle prend une assurance pour ses pompiers, afin de couvrir les risques lorsqu'ils sont en service. Cette assurance couvrira les dommages causés aux tiers, à hauteur de 100000 Francs par sinistre et 50000 Francs par victime. Elle couvrira aussi les pompiers eux-mêmes, auxquels elle assurera le cas échéant une indemnité journalière de 20 Francs.

A suivre...

Claude Alard

(*) A ce jour, nous manquons d'informations sur les liens exacts avec Soisy des soldats suivants : HULOT Marie, LION Emile, PETIT Henri, LARIVIERE Léon, dont les noms figurent sur le Monument aux Morts, ainsi que sur : P. GUIGNARD, et A. LACOMBE, dont les noms ne figurent pas sur le Monument aux Morts mais sont inscrits sur une plaque murale dans l'église. Nous remercions par avance toutes les personnes qui pourraient nous apporter des renseignements à leur sujet.



« SOISIMAGE »

Grand concours de photos du village de Soisy-sur-École.

Si vous avez un téléphone avec un appareil photo, n'hésitez pas ! Soisy lance son premier concours photo de 7 à 77 ans. Les plus beaux clichés seront exposés à la mairie ainsi qu'au marché de Noël et sur le site internet de la mairie. Les gagnants verront leur photographie faire la couverture du trait d'union et la une d'autres supports de communication.

Date limite de réception des photos : 1 décembre 2016

Chaque participant a droit à 5 clichés maximum, dont un réalisé en nocturne.

Les photographies sont à envoyer à l'adresse mail de la mairie : mairie@soisysurecole.fr

Le cinéma d'été

Absent l'année précédente pour des raisons techniques, le cinéma d'été avait été annulé pour revenir en force durant ce mois d'août. Quatre films ont égayé nos samedis soir. Ocean Eleven, Mary à tout prix, Brice de Nice et Kung Fu Panda. Ce dernier a réuni une cinquantaine de personnes lors de sa diffusion. Merci encore à tous ceux qui ont œuvré pour qu'il existe, de Bernard Marmier à Christophe Peduzzi, Hélène Renier, Jean-Paul et les fées de la mairie pour les affiches, pour terminer par Florence et Théo Petitjean qui ont fait office d'équipe technique lors de la dernière diffusion.

Le projecteur faisant 57 kg... Le cinéma est aussi une épreuve physique!

Gageons que cette initiative permette aux Soiséens de venir enfin goûter aux joies du ciné-club qui reprendra dès l'automne à la mairie.

Fredéric Petitjean



BROYAGE

DES VÉGÉTAUX

Le SIARCE a mis à notre disposition, la journée du 12 mai 2016, un broyeur à forte capacité. Une information a été transmise auprès des Soiséens, via le site de la commune et des courriers dans les boîtes-aux-lettres, pour que les personnes intéressées puissent déposer leurs branches et branchages. Nous remercions le SIARCE pour le prêt du broyeur et la mise à disposition de 2 agents pour le broyage des végétaux. Cette opération sera renouvelée en fonction des demandes.

INFO TRI

Attention au 1^{er} octobre, le tri, ça change !



A partir du 1^{er} octobre 2016, les consignes de tri changent :

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS LE CONTENEUR JAUNE

Vous triez déjà les bouteilles en plastique, en verre, les boîtes de conserve, les cartons... A partir du 1^{er} octobre, les consignes de tri se simplifient dans votre commune : TOUS LES EMBALLAGES POURRONT REJOINDRE LA POUBELLE JAUNE. Une petite révolution puisque pots de yaourt, sacs plastiques, barquettes en polystyrène et tous les autres emballages se trieront (hors produits toxiques). A la clef, plus de recyclage et moins de déchets incinérés.



→ Les pots en plastique : yaourts, crème, fromage blanc, rillettes, beurre...

→ Les boîtes en plastique : viennoiseries, oeufs, sandwich, crudités, fromage...



→ Les barquettes en plastique et polystyrène : viande, charcuterie, fruits, légumes, salades, plats préparés, gâteaux...

• En vrac, surtout pas dans un sac poubelle ou plastique.
• Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider (sauf les capsules de café en métal).
• Ne pas imbriquer les déchets entre eux.



→ Les sacs et sachets plastiques : pâtes, pain, viennoiseries, fromages, surgelés, salades, bonbons, barres chocolatées, produits d'hygiène, bricolage, ...

Attention ces objets ne se trient pas dans le bac jaune



→ Jouets, cintres, ustensiles, vaisselle jetable, coussins, bidons et tubes de produits dangereux, cartouches d'imprimantes...



→ Les suremballages, bisters, films alimentaires, protections des textiles, du mobilier, de l'électroménager), le polystyrène...

→ Les tubes en plastique : crème, dentifrice



En cas de doute sur les consignes de tri, contactez le SIREDOM 01 60 78 96 12 - tri@siredom.com - www.siredom.com





DES NOUVELLES PLATEFORMES D'APPORT VOLONTAIRE

à Soisy-Sur-École - Inauguration

Comme les Soisiens ont pu le constater, deux plateformes d'apport volontaire sont installées actuellement l'une place de l'ancienne gare et l'autre près du terrain de sport.



Cette réalisation est faite en partenariat avec le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères). Ce dernier prend en charge la conception et l'installation des plateformes, l'entretien, la maintenance et la collecte des bornes. La commune a comme seule contrainte la mise à disposition d'un espace foncier.

Ce dispositif fait partie d'un projet ambitieux de développement de l'apport volontaire dont l'objectif est multiple : améliorer la qualité de service aux usagers, augmenter les taux de recyclage et alléger de plus en plus le système de collecte en porte à porte qui est appelé à disparaître complètement d'ici 10 à 15 ans.

Composées de bornes semi-enterrées destinées aux ordures ménagères, aux emballages en verre, et aux papiers et emballages, ces plateformes nous permettront de supprimer les quelques poubelles collectives qui existent encore sur la commune de Soisy et qui sont utilisées par les personnes qui résident dans les bois.

Il est à noter que le développement du tri en apport volontaire est reconnu plus performant, il permet d'améliorer les taux de recyclage, de réduire les collectes en porte à porte et de limiter par conséquent les coûts liés à ce service.

Nos plateformes d'ores et déjà utilisables, s'inscrivent dans un programme global visant l'installation de 180 plateformes en 3 ans sur l'ensemble des communes du territoire du SIREDOM. Il est à noter que la borne



d'ordures ménagères est réservée aux détenteurs d'un badge. Ce badge est pour l'instant destiné aux propriétaires de résidences secondaires, qui pourront choisir entre l'apport volontaire ou le ramassage ordinaire. La tendance voudrait que cette pratique s'étende aux résidences principales et que beaucoup de personnes fassent le choix de l'apport volontaire, afin de faire disparaître les collectes.

Ces plateformes ont été inaugurées le samedi 10 septembre 2016 en présence de Monsieur Xavier Dugoin, Président du SIREDOM et de Monsieur Pascal Simonnot, président du SIROM.

Bernard Schmitt



Plantons nos paysages

Aménagement de l'entrée sud de Soisy-sur-École

Depuis la butte de Fremigny à Soisy, on observe la silhouette bien dessinée du village, petit bourg typique du gâtinais français. La vue y est intéressante presque sur 360°. On passe des 2 tertres à l'amorce de descente vers la vallée de l'École, puis à un point de vue sur 2 fermes traditionnelles toujours en activité, Montaquooy et Frémigny. A tel point intéressante, qu'une borne de l'observatoire photographique du paysage a été placée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français, sur le côté droit de la D 141 en venant de Milly-La-Forêt. Cette borne a été valorisée en 2010 par le positionnement d'une capsule d'observation du paysage, créée par Edouard Sautet. Cette manifestation avait fédéré l'enthousiasme de nombreux acteurs du village, habitants, agriculteurs, écoles et enfants.

C'est vrai là-haut, c'est très beau, mais passés la butte et les virages, l'entrée de village manque un peu de cachet. Pas de transition douce entre la plaine agricole et le village, un ensemble plutôt hétéroclite... Des atouts cependant, sur le côté gauche de l'entrée du village en arrivant de Milly avec des fruitiers en alignement, puis sur la droite, un calvaire à mettre en valeur.

La commune a donc le souhait de valoriser cette entrée du village avec quelques plantations, quelques arbres et quelques aménagements. Cette réflexion nous a amenés à contacter un chargé de mission paysage au PNR qui nous a proposé gracieusement son aide pour réfléchir à ce projet, avant d'engager des frais.



Ce projet rentre tout à fait dans la ligne de conduite de valorisation du patrimoine que nous nous sommes fixée et poursuit les objectifs du Plan Local d'Urbanisme, récemment approuvé par la commune. Il se situera à l'entrée sud du village, principalement rue des Saules, sur le domaine communal.

A Soisy, également, une équipe de jardiniers bénévoles entretient tous les massifs de la commune. Ils se disent prêts à offrir leur contribution, avec d'autres villageois, pour participer à ce projet. Nous saluons le travail qu'ils font toute l'année.

A Soisy, une entreprise aussi, TPS, qui s'est proposée de nous faire le gros œuvre. Nous l'en remercions par avance.

La commune compte donc profiter de cette manifestation pour rassembler à nouveau les habitants et tous les acteurs du village intéressés, autour du thème du

paysage. Une sensibilisation sera faite également au niveau des écoles.

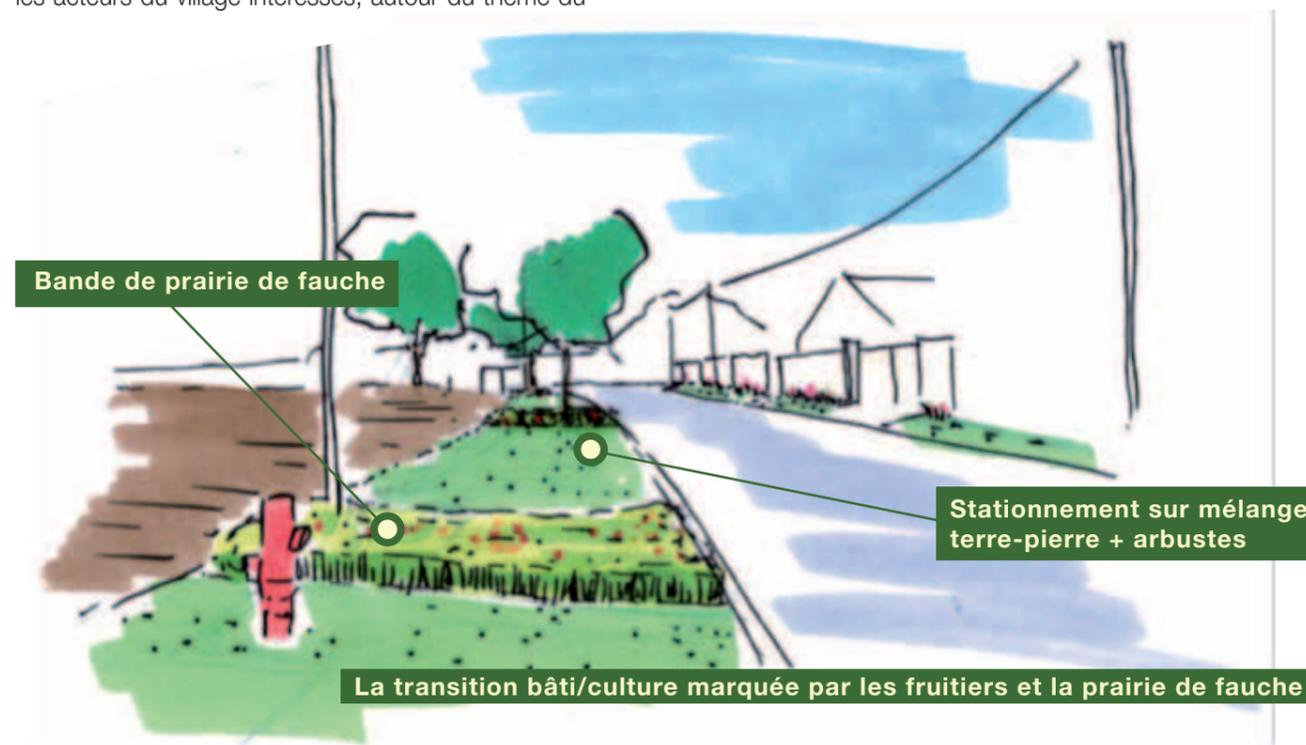
Le projet de la commune, répondant aux critères de l'appel à projet du Parc Naturel Régional, « Plantons nos paysages », la commune a déposé sa candidature. Soisy fait partie aujourd'hui des 3 communes lauréates de cet appel à projet.

Le Parc Naturel se charge de l'étude du projet, fournit les arbres et les plantations, et la commune fournit ses bras, sa motivation et... tout son enthousiasme.

Ce projet se veut être fédérateur, il se fera en concertation avec les agriculteurs. Des ateliers participatifs seront organisés.

Nous avons besoin de l'aide de tous. Une information sera faite prochainement. Soyez au Rendez-vous !

S. Chappot pour la commission environnement



REZO POUCE,



pour se déplacer
partout
et à tout moment

sur le territoire
du Parc Naturel
Régional du
Gâtinais français !

Pour les **petits trajets ponctuels ou réguliers**, en complément des moyens de transports existants, le Parc Naturel Régional du Gâtinais français met en place sur son territoire le **système d'autostop organisé et sécurisé « Rézo Pouce »**.

L'inscription à « Rézo Pouce » est **gratuite** : elle se fait dans les **mairies participantes**, à la Maison du Parc ou directement sur le site Internet de Rézo Pouce. Il faut signer la Charte de bonne conduite, fournir une pièce d'identité et une photo pour participer à la sécurisation du réseau. Chaque nouvel inscrit, en tant qu'autostoppeur et/ou conducteur, reçoit ensuite un « **kit de mobilité** » ainsi qu'une **carte de membre** directement à son domicile. Une fois la carte de membre reçue, l'autostoppeur peut utiliser les **arrêts Rézo Pouce** matérialisés par des panneaux, et le conducteur peut prendre des autostoppeurs aux arrêts. Il n'y a pas de prise de rendez-vous au préalable : c'est de l'autostop ! Le conducteur membre de Rézo Pouce est reconnaissable à un macaron collé sur le pare-brise de son véhicule. Autostoppeur et conducteur présentent leur carte de membre au moment de l'embarquement.

Rézo Pouce est aussi ouvert aux **jeunes à partir de 16 ans** ! Pour obtenir une carte de membre spécifique 16-18 ans, il faut fournir une autorisation parentale et une pièce d'identité du responsable légal lors de l'inscription.



SOISY-SUR-ÉCOLE adhère à « Rézo Pouce ». Pour l'instant un arrêt sur l'aire de covoiturage, Place de l'ancienne Gare.

Bientôt de nouveaux arrêts pour répondre à toutes les demandes.

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous :

<http://www.parc-gatinais-francais.fr/>
www.rezopouce.fr

Inscrivez-vous et tentez l'expérience !

Infos environnement

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

La commune a renouvelé cette année sa participation à l'opération « ESSONNE VERTE – ESSONNE PROPRE » : journée de collecte des déchets dans les bois et sur les chemins avec les habitants. Cette journée organisée cette année par la commune et le Département, vise à faire changer les mentalités en termes de respect de l'environnement. Des enfants participent volontiers tous les ans à cette journée avec leurs parents. Nous remercions vivement tous les participants.

C'est important pour nos successeurs, aidez-nous à respecter et à faire respecter nos forêts !

CHARTRE RÉGIONALE DE BIODIVERSITÉ

La commune a adhéré à la Charte Régionale de Biodiversité. Elle a donc pris des engagements de respect de l'Environnement pour les années à venir, et doit renseigner les actions menées sur le site de Nature Parif.

CARTOGRAPHIE DES CHEMINS

Nous allons répondre à un appel à projet du PNR, afin d'avoir de l'aide pour établir une cartographie des chemins de la commune. Nous avons eu, grâce à Magali, l'immense bonheur de retrouver dans nos archives « L'Etat de Reconnaissance des Chemins Ruraux » de Soisy-sur-École : document datant de la fin du XIX^{ème} siècle, qui fait foi des propriétés de la commune en matière de chemins. Le travail ne fait que commencer.



Intermarché SUPER

ONCY-SUR-ÉCOLE

"Fiers de fabriquer
la majorité des produits
de nos marques"*



En France :
60 usines
10 000 emplois

Réglex Publicité Région Parisienne ETB Auneau Cedex. RCS CHARTRES 301 161 170. S.A.S. au capital de 48 000 €. Annoncesur : S.A.S. DUTO - RCS ÉVRY 437 857 717. Sous réserve d'erreurs typographiques. Prépresse : Hémisphères & Cie. 2015

leDRIVE Intermarché
ledriveintermarche.com

BÉNÉFICIEZ DES MÊMES PRIX QUE DANS VOTRE MAGASIN⁽¹⁾

Grande Rue - Tél. : 01 64 98 73 32

HORAIRE le Lundi : 9h-19h30 - du mardi au samedi : 8h30-19h30 - le dimanche : 9h-12h30

* Périmètre alimentaire - données 2014. (1) Hors offres promotionnelles.

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Rencontre avec Dimitri

là où le projet dépasse la différence



La situation de handicap fait peur, mais à Soisy, nous avons la chance de pouvoir appréhender la richesse de la différence.

Dimitri, 22 ans et atteint de trisomie 21, vit à Soisy-sur-École et travaille dans la région.

Son Papa raconte ; « ...Tout le monde le connaît dans le village, il s'est fait une place et sa différence est très acceptée. Il travaille aujourd'hui dans un ESAT et est relativement autonome.... ».

Dimitri nourrit un rêve : celui de devenir mannequin.

Très entouré par sa famille et aux côtés de sœurs sensibles toutes deux à la mode, Dimitri est passionné par les vêtements, depuis le plus jeune âge : « ... , depuis tout jeune il s'en passionne, prend toujours soin de lui et aime se fondre dans des styles complètement différents mais toujours harmonieux, il a le souci du détail et aime plaire. Il a aussi deux autres passions : la danse et la musique. Il prend d'ailleurs des cours de chant, de guitare et de beat-box et adore participer à des représentations, la scène ne lui fait pas peur... »

Le début de l'aventure commence quand Dimitri prend connaissance du parcours de Madeline Stuart, australienne atteinte

elle aussi de trisomie 21, et aujourd'hui ambassadrice de la mode à New-York ; un déclic pour Dimitri et pour d'autres personnes également.

Pascal nous raconte ; « Nous parlons du rêve de Dimitri à notre entourage et notamment à nos amis Lucie et Thibaut fondateurs du studio de création graphique Les Apprêteurs. Ils adhèrent immédiatement à l'idée et prennent part au projet. Assez vite, un cercle de soutien se constitue autour de Dimitri, tous ensemble nous réfléchissons à la tournure de cette aventure partagée. Les Apprêteurs s'essayaient alors à quelques clichés. L'aisance de Dimitri face à l'objectif révèle là une nouvelle qualité et le résultat est surprenant ! Nous sommes davantage convaincus chaque jour et Dimitri se passionne pour cet exercice. »

L'aventure ne fait que commencer, car Dimitri possède aujourd'hui un site internet, une page Facebook et un compte Instagram afin d'y publier les photos, au fur et à mesure que le projet avance. Et les encouragements se multiplient ! N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour découvrir son histoire.

A Soisy, nous sommes fiers de Dimitri, il deviendra sans aucun doute un ambassadeur de la différence dans la mode masculine. Bien au-delà de ce projet, comment ne pas s'enorgueillir dans notre village de voir l'un des nôtres repousser ses limites et combattre les préjugés ?

Vous avez dit différence ?

Sylvie Chappot d'après Pascal Painçon et avec son autorisation



Site internet

<http://dimitripaincon.com/>

Facebook

<https://www.facebook.com/dimitripaincon/>

Instagram

<https://www.instagram.com/dimitripaincon/>

Les Apprêteurs

<http://lesappreteurs.com/>

Projet : cycle de rencontres avec le monde agricole

Mieux connaître et faire connaître nos agriculteurs, leur travail et leurs projets.

L'agriculture a une histoire à Soisy. Elle a aussi beaucoup évolué. Nous sommes nombreux à méconnaître cette histoire, l'évolution de ce travail et des pratiques. Prépondérantes sur la commune, il faut rappeler que les terres agricoles représentent 60% de notre territoire.

Pour mieux personnaliser ces rencontres, il est prévu une rencontre à chaque Trait d'Union à venir. La commission communication sera chargée de contacter les différents acteurs pour leur proposer un échange.

la commission Communication

Sauvegarde du lavoir de Soisy-sur-École



La sauvegarde du lavoir de Soisy-sur-École tenait à cœur à de nombreux citoyens de la commune, cependant, méconnu et à l'écart du village sa restauration n'était pas un projet prioritaire. C'est dans cette optique que l'association Soisy Patrimoine a vu le jour : permettre aux soiséens de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine et participer à sa mise en valeur.



La mise en relation entre différents acteurs de la vie locale: des artisans, des anciens, des jeunes, des villageois de longue date et des nouveaux-venus... a su créer une alchimie qui a porté ses fruits. Au centre du projet: Guy Peduzzi, chef de chantier, couvreur, maçon, charpentier et sculpteur... véritable pilier technique avec son savoir faire irréfutable et sa touche artistique, a su redonner toute son âme au lavoir.

Pour autant, plus que l'œuvre d'un seul homme, cette restauration a bénéficié du travail de toute une équipe de bénévoles, prête à effectuer les tâches les plus diverses... Comme ce dimanche matin de septembre où ils sont allés dans la rivière pour y récupérer les pierres du lavoir et dévaser pour assainir les abords. Ou bien encore, ces dimanches de printemps à piquer les joints dans la poussière et le bruit.

Au delà de la reconstruction, la restauration de notre patrimoine commun a fédéré autour de lui de nombreux acteurs, toutes générations confondues, qui ont appris à se

connaître, à s'écouter, à transmettre... Au fil des réunions, des dimanches matins de travail qui finissaient autour d'un moment convivial, d'autres projets sont nés et aussi de franches amitiés... Une des priorités de l'association était cependant de ne pas peser sur le budget communal. Le financement de la restauration s'est appuyé sur des subventions du Crédit Agricole des deux Vallées et de la réserve parlementaire du sénateur Delahaye, sur le mécénat via La Fondation du Patrimoine, ainsi que les fonds propres de l'association obtenus grâce à la buvette de la fête du village.

En tant que Président de l'association, je suis très fier et honoré de l'aboutissement de ce chantier. Je remercie sincèrement les membres de l'association et me réjouis de l'intérêt porté à la restauration de ce lavoir comme en témoignent les nombreuses personnes présentes à son inauguration le samedi 17 septembre 2016 à Soisy-sur-Ecole.

Guillaume BRIERRE
Président de l'association « Soisy Patrimoine »

Homme  Femme

32 grande rue
91840 SOISY SUR ECOLE
Tél : 01 69 89 06 20 / E-mail : alexellence@orange.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h00 - 19h00
Samedi 9h00 - 18h00 - Fermé le lundi

Pour faire paraître
votre publicité
dans ce bulletin
prendre contact avec
la Mairie
de Soisy-sur-Ecole
01 64 98 00 01

 **TAXI de Soisy-sur-École**
Bruno RAVAUD
06 81 26 60 26

**Pour un meilleur service
pensez à réserver**

Tous transports - Toutes destinations - Conventionné SS
482 611 183 RM 910 / Agrt SS : 91 2 55525 7
RAVAUDBRN@wanadoo.fr

CHAUFFAGE DISTRIBUTION
SANITAIRE
BRICOLAGE

Dépositaire :
A.C.V.
AIR-LIQUIDE
DEVILLE
INVICTA
MCZ
WAGNER
ELM LEBLANC
ARISTON
ZAEGEL-HELD

mail : csblom@club-internet.fr site : www.chauffage-sanitaire-bricolage.com
Tél. : 01 64 98 98 88 - Fax : 01 64 98 78 18
Z. I. Le Chenêt - 91490 MILLY-LA-FORÊT

ALPHABAE
MIROITERIE

VERANDA MENUISERIE ALUMINIUM ET PVC
MIROITERIE VITRERIE REMPLACEMENT DE CASSE
AGENCEMENT DE MAGASINS VOILETS ROULANTS
GRILLES MÉTALLIQUES STORES DÉCORATIF

JEAN-PIERRE CHEVIN

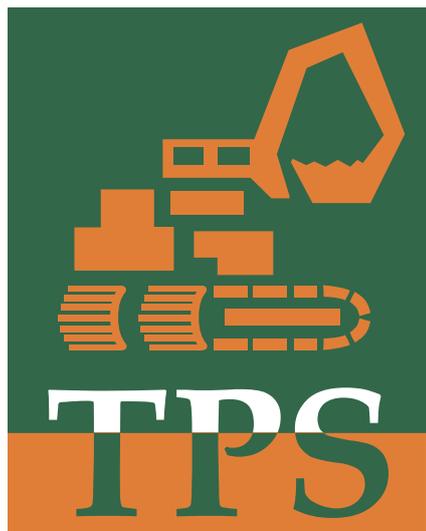
ALPHABAE chemin de la Garbère 91840 Soisy-sur-École Tél : 01 64 98 41 51 Fax : 01 64 98 09 61 alphabae@wanadoo.fr
SIREN au capital de 7025 € APE 4514 Siret 442 999 660 00016

 **Coiffeur-Visagiste**
46, Grande Rue,
91840 Soisy sur Ecole
06 35 96 19 55

 **BARTHEL**
ETUDE - CONSEIL
RÉALISATION - ENTRETIEN

Entreprise TOUT VOTRE JARDIN

37, Grande Rue - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 40 82
Portable : 06 60 27 84 54



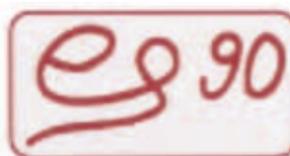
Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :
Terrassements, Voiries, Assainissement.
Location de matériel

3¹/₂, rue de La Ferté Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 03 83
e-mail : tpsaisy@wanadoo.fr



12 rue du Moulin des Noues - 91840 Soisy-sur-École
 Tél. : 01 64 98 00 03 - www.verrerie-soisy.com



74, Grande Rue
 91490 ONCY-SUR-ÉCOLE
 Z.I., Le Chêne
 91490 MILLY-LA-FORÊT

Essonne Service 90

CHAUFFAGE
 PLOMBERIE
 DÉPANNAGE GAZ-MAZOUT
 ÉLECTRICITÉ
 S.A.V. - ELM L-ACV- ZH

Tél. 01 64 98 82 05
 Tél. 01 64 98 98 88
 Fax 01 64 98 78 18

E-mail : culture@elab-wanadoo.fr

Directeur de publication : Philippe Berthon

Comité de rédaction : C. Alard, P. Berthon, M. Brierre, M. Changenet, S. Chappot, J. Gibier, K. Laurent, B. Marmier, F. Petitjean, B. Schmitt avec l'aimable participation de G. Brierre, P. Painçon, L. Rouy et des chargés de mission du PNR.

Crédit Photo : P. Berthon, M. Brierre, S. Chappot, J. Gibier, B. Marmier, F. Petitjean, L. Rouy, M. Vandaele, avec l'aimable participation de la S.I.C.A.E pour autorisation de leurs archives, de la commission paysage du PNR pour les croquis, du studio « Les Apprêteurs » et ALINEA.

Mise en page et impression : ALINEA 01 60 89 51 90

Tirage : 900 exemplaires - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées
 © Reproduction interdite sauf autorisation